

# Une étude pour connaître les déplacements des villeparisiens

La mairie de Villeparisis a lancé la première étude de circulation à l'échelle de la ville portant sur tous les modes de déplacement avec plusieurs objectifs : fluidifier le trafic, intégrer les nouveaux usages de déplacement au schéma directeur de circulation, sécuriser le déplacement des piétons.



« La ville compte plusieurs points difficiles en matière de circulation : la départementale qui relie Villeparisis à Mitry-Mory, les rues de Flandre et de Provence, les abords de l'usine Placoplatre à l'entrée de la ville. Pour améliorer le trafic mais aussi mieux prendre en compte les habitudes de déplacement des Villeparisiens nous avons lancé cette étude en 2021 », explique Stéphane Pavillon, Adjoint au maire chargé des Grands projets, des Travaux et du Cadre de vie.

Pendant 15 jours, des capteurs installés dans la ville ont permis de mieux connaître les flux de véhicules des habitants et des visiteurs, ainsi que les déplacements à vélo et à pied. Les résultats de l'étude ainsi que les préconisations du bureau d'étude qui a été mandaté par la Ville, ont été présentés au Conseil de participation citoyenne en février. Des échanges utiles et intéressants qui ont permis de nourrir les réflexions. Les services techniques de la ville travaillent actuellement sur les différentes hypothèses d'améliorations telles que des aménagements de zones de stationnement, du fonctionnement des feux tricolores ou encore des mises en sens unique de certaines rues.

« Nous sommes conscients qu'il existe également des problèmes de stationnement mais aussi d'accès aux équipements publics et surtout de sécurité routière », abonde Adaa Tekouk, Conseiller municipal délégué à la Voirie, à la Sécurité routière et à l'Éclairage public.

« À partir du mois de mai, nous irons à la rencontre des habitants concernés pour leur présenter les résultats propres à leur secteur et les solutions que l'on souhaite mettre en œuvre. Elles pourront être réajustées en fonction des retours des premiers concernés, les riverains. Concernant la départementale entre Mitry-Mory et Villeparisis, des solutions internes, propres à Villeparisis ne régleront pas le problème entre les deux villes tant que la saturation de la Francilienne ne sera traitée et que le barreau RD9 ne sera pas réalisé par le Département », précise Stéphane Pavillon.

L'étude rend compte aussi des usages des Villeparisiens et Villeparisiennes en matière de mobilités douces ce qui favorisera le travail sur le schéma directeur des pistes cyclables en partenariat avec le département et la communauté d'agglomération.

## Les chiffres clés de la circulation à Villeparisis :

- 83000 véhicules/jour sur l'A104
- 40 000 véhicules/jour sur la RN3 21 280 véhicules/jour sur la RD84 en accès Nord (Mitry-Mory)
- 15 000 véhicules/jour sur la RD84 en accès Sud (usine Placoplatre)
- 6 560 véhicules/jour sur l'avenue de Flandre

- 2 460 véhicules/jour sur l'avenue de Provence
- 7 500 véhicules/jour sur la rue de la Reneuse